

Doit-on vous rappeler que l'entente syndicale composée du SNP-FO Personnels de Surveillance, de la CGT Pénitentiaire, de la CFDT-INTERCO Justice, du SNEPAP-FSU, de la CFTC-Syndicat Libre Justice et de HORIZON Justice portent la voix de plus de 58 % des personnels ? Que le taux de participation aux élections professionnelles au sein de votre ministère s'élève à plus de 70 % ? La légitimité des revendications de l'entente syndicale n'est donc plus à prouver.

L'entente syndicale redemande donc l'ouverture de négociations statutaires et indemnitaires comme évoqué dans sa plate-forme revendicative. A défaut, nos organisations syndicales ne pourraient qu'établir comme triste constat que vous ne souhaitez aucunement travailler avec des représentants des personnels qui viennent pourtant d'être élus.

Mais votre pratique du passage en force est habituelle comme l'illustre l'adoption définitive dans la nuit du lundi au mardi par le parlement du projet de loi de programmation pour la justice critiqué par l'ensemble des professionnels de votre ministère !

Alors que le Président de la République invite les citoyens à débattre de nombreux sujets dont celui de l'organisation de l'État et des services publics, vos choix sont les parfaits exemples du recul de la démocratie sociale et du mépris des agents.

La Fonction Publique est affaiblie par les politiques d'austérité menées successivement. Pour l'entente syndicale, il faut revaloriser les personnels et reconnaître enfin leurs missions et qualifications. C'est dans cet état d'esprit constructif, animé par une réelle volonté d'évolution pour le personnel, que nos six organisations ont su faire fi de leur différence afin de consacrer toutes leurs forces autour d'une plate-forme revendicative ambitieuse et légitime.

Vous portez dès lors seule la responsabilité d'un dialogue social inexistant.

Nous maintenons nos revendications statutaires et indiciaires pour les personnels ! Cela est d'autant plus important à la veille d'une réforme des retraites qui risque d'être préjudiciable aux fonctionnaires compte tenu de la politique salariale menée.

Aussi, nous ne siégerons pas lors de ce comité et appelons l'ensemble des personnels à continuer la mobilisation pour la reconnaissance de leurs missions et la défense du dialogue social.

*Paris, le 22 Février 2018*